

Préparation CAPPEI par une VAEP

Fiche d'accompagnement

Vous êtes candidat au **Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive** (Cappei) par la VAEP.

Cette fiche a pour but de vous aider dans votre préparation à la certification. Elle situe les attendus du CAPPEI et donne des pistes pour mettre à profit l'accompagnement par votre tuteur.

SOMMAIRE

1 Les attendus du CAPPEI par une VAEP	1
2 Etapes de la VAEP	3
3 Accompagnement par un pair (tuteur)	4
4 Rétroplanning.....	5
5 Références, ressources... ..	6
6 Informations complémentaires.....	6

1 Les attendus du CAPPEI par une VAEP

« La validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) est un processus qui permet aux enseignants et aux professionnels de l'éducation de faire reconnaître officiellement leurs compétences et leur expertise en éducation inclusive, afin d'obtenir le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'Éducation inclusive (CAPPEI). »

FAQ VAEP CAPPEI Juin 2024- <https://eduscol.education.fr/1225/devenir-enseignant-specialise>

Cette démarche vise à faire reconnaître votre expérience et vos compétences au bénéfice de l'éducation inclusive.

Se présenter au CAPPEI via la VAEP signifie que vous avez acquis les compétences correspondant au référentiel de l'enseignant spécialisé.

Annexe 1 de la circulaire CAPPEI 2021 - <https://eduscol.education.fr/1225/devenir-enseignant-specialise>

Pour l'examen, vous devez mettre en avant l'expérience, les compétences et aptitudes professionnelles acquises en rapport avec le référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé. Vous devez sélectionner les points forts et saillants de votre expérience et les présenter de manière à mettre en lumière les compétences acquises.

Vous devez démontrer :

- Votre connaissance des modalités de scolarisation des élèves dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap,
- Votre capacité à observer, analyser et prendre en compte les besoins des élèves dans votre pratique professionnelle
- Votre rôle de personne-ressource.

La commission vous entendra et s'assurera que vous

- Êtes à jour dans ses connaissances des textes et des références institutionnelles : programmes, guides nationaux
- Vous êtes documentés sur les attendus du CAPPEI : Circulaire CAPPEI et ses annexes, FAQ CAPPEI par une VAEP, rapports de jury
- Connaissez les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive et les textes institutionnels clés (Lois, circulaires)
- Développez des compétences au-delà de votre support d'exercice : connaître les enjeux de l'école inclusive, les modalités de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers dans le champ de l'adaptation et du handicap, dans le 1^{er} et le 2nd degré, les différents dispositifs, les commissions, les partenaires, les démarches d'identification des besoins des élèves, les démarches pédagogiques pour les prendre compte
- Menez des actions de personne ressource
- Identifiez les temps forts de votre parcours professionnel, de vos formations et des évolutions de vos pratiques vers l'enseignement spécialisé



2 Etapes de la VAEP

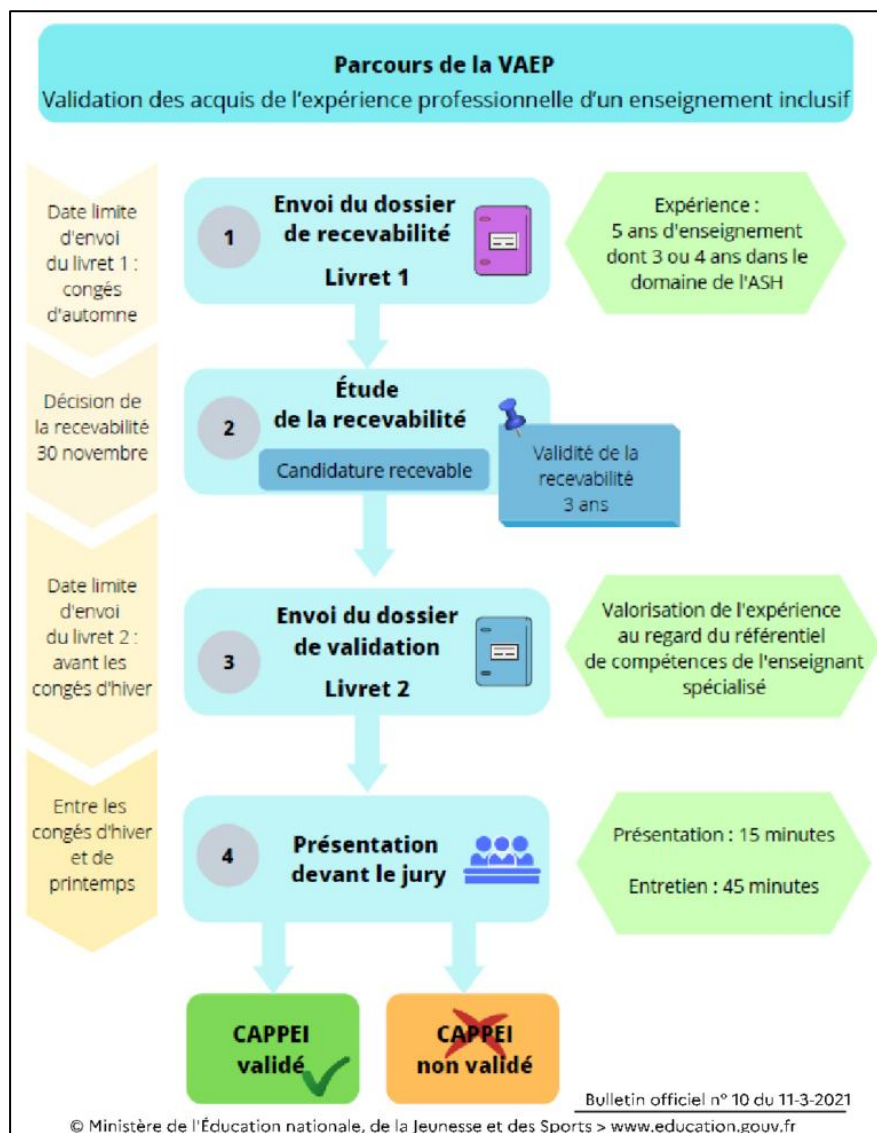
Circulaire CAPPEI 2021 et annexe 6 à 8 - <https://eduscol.education.fr/1225/devenir-enseignant-specialise>

Dans un premier temps, vous devez renseigner et transmettre un dossier de recevabilité (livret 1). Ce dossier permettra de vérifier si la demande est en conformité avec les exigences de la démarche VAEP :

- Statut,
- Ancienneté dans l'enseignement,
- Nombre d'années dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap

Si votre candidature est jugée recevable, la deuxième étape consiste à compléter un dossier de validation des acquis de l'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (livret 2).

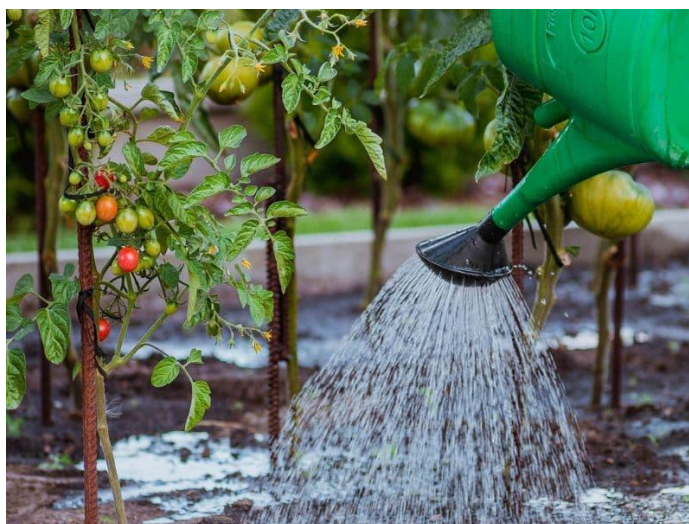
Les candidats seront ensuite amenés à présenter leur dossier de validation et à valoriser leur parcours devant un jury composé de 3 personnes (IEN ASH, Inspecteur, enseignant spécialisé). Une présentation de 15 minutes sera suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes.



3 Accompagnement par un pair (tuteur)

Lors de la première année d'éligibilité du livret 1, un accompagnement par un pair est proposé. Il est réalisé par un tuteur volontaire, exerçant des missions comparables aux vôtres, titulaire d'une certification spécialisée en lien avec votre contexte d'exercice.

Il vous accompagne depuis l'obtention de la réponse favorable au dépôt du dossier de recevabilité, jusqu'à la présentation du dossier devant le jury.



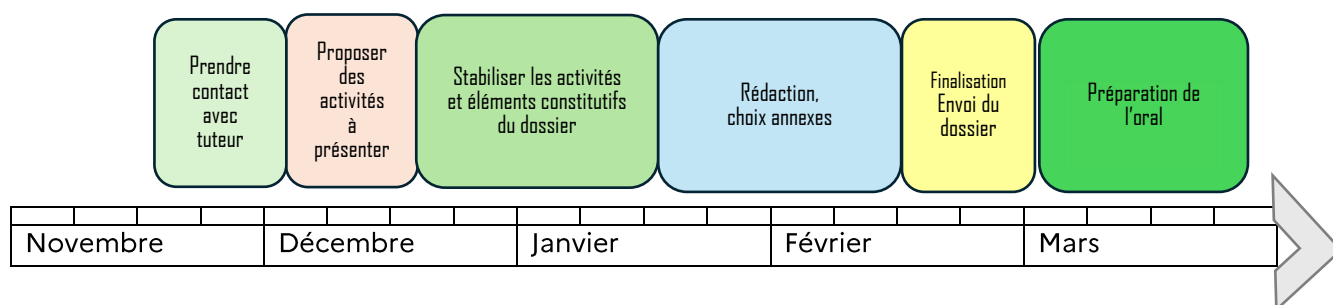
Tout au long de la préparation de votre dossier de VAEP pour l'École inclusive, le tuteur vous aidera à

- Sélectionner au maximum trois activités significatives mises en œuvre dans les domaines de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Mettre en valeur vos connaissances, vos aptitudes et vos compétences qui ont été développées au fil de votre expérience professionnelle, sociale et personnelle
- Repérer vos points d'appui, vos marges de progrès
- Faire appel aux ressources disponibles relatives à la mise en œuvre de l'école inclusive notamment celles référencées sur les sites institutionnels (Eduscol, Cap École inclusive, etc.).

Le rôle du tuteur est de vous accompagner à prendre de la distance sur votre pratique professionnelle et à faire des choix pertinents pour votre dossier et votre oral.

4 Rétroplanning

Voici une proposition de retroplanning à partir de l'obtention de la recevabilité du livret 1



De l'inscription à la mise en place du tutorat	Actualiser ses compétences Faire émerger l'ensemble des activités et expériences vécues en lien avec les compétences de l'enseignement spécialisé
Dès la mise en place du tutorat (courant novembre) à mi-décembre	Prendre contact avec son tuteur – convenir des modalités d'échange, d'un calendrier Identifier les activités qui pourraient être support de votre livret 2 : les analyser (points forts, mise en lien avec les concepts, les lectures, compétences développées)
De mi-décembre à mi-janvier	Stabiliser et recenser les différentes compétences et éléments constitutifs des parties de votre dossier professionnel
De mi- janvier à mi-Février	Rédaction du dossier avec ses différentes parties, choix des annexes
De mi-février à la date de rendu du dossier	Finalisation, corrections et mise en page, pages de garde obligatoire
Après le rendu du dossier et jusqu'à l'épreuve orale	Préparer la présentation orale 'plan', support, Eventuellement entraînement à la présentation orale de 15min

Rappels

L'inscription au CAPPEI VAEP ouvre le droit à l'accompagnement par un tuteur la première année d'éligibilité.

C'est au candidat de solliciter le tuteur qui lui a été attribué.

Il vous appartient de veiller à la qualité orthographique et syntaxique de votre écrit.

5 Références, ressources...

Références

Circulaire CAPPEI et les annexes I, VI, VI-1, VI-2

Foire Aux Questions CAPPEI VAEP

<https://eduscol.education.fr/1225/devenir-enseignant-specialise>

Rapports de jury

https://www.ac-normandie.fr/cappei-certificat-d-aptitude-pro-aux-pratiques-de-l-educ-inclusive-et-formation-pro-specialisee-126787*

Ressources

Cap école inclusive, plateforme nationale <https://eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive>

L'école en ligne, site de l'E AFC Normandie, <https://eafc-en-ligne.ac-normandie.fr/>

Formation

Parcours Gestes Professionnels pour inclure

Parcours m@gistère en libre accès

Réseau CANOPE - <https://www.reseau-canope.fr/ecole-inclusive>

6 Informations complémentaires

Visite en classe

Si vous le souhaitez, en tant que de besoin, vous pouvez solliciter la visite de conseillers pédagogiques, notamment ceux de l'équipe départementale ASH. Dans le cadre de la VAEP, le tuteur ne peut pas être missionné pour venir en observation dans votre classe.

En cas d'abandon

Si vous êtes contraint d'abandonner, veiller à informer votre tuteur, le service des examens et concours du rectorat (DEC), ainsi que la circonscription ASH de votre département si vous êtes candidat du 1^{er} degré ou le CT ASH si vous êtes candidat du 2^d degré.

Contacts

Inscription à la certification : dec-concours3@ac-normandie.fr, Jenny Gorre

Circonscriptions ASH :

Département	mail secrétariat
Calvados	dsden14-ien-ash@ac-normandie.fr
Manche	dsden50-ien-ash@ac-normandie.fr
Orne	dsden61-ash@ac-normandie.fr
Eure	dsden27-ien-eure-ash@ac-normandie.fr
Seine Maritime	dsden76-pole-inclusif@ac-normandie.fr

Chargée mission du conseiller technique ASH : emmanuelle.villain@ac-normandie.fr

Merci à Lucie Guilleux, Florian Oursel, enseignants spécialisés, tuteurs, pour leur contribution à la conception de ce document.